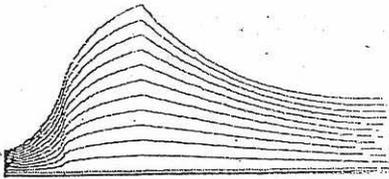




tribunal de première instance
francophone de Bruxelles



Grefe des rôles

Tél.: 02/508.62.98

Fax : 02/508.62.77

IBAN : BE64 6792 0064 9752

BIC : PCHQBEBB

747 C.J.*74 * 29/10/2015 * 11/5214/A *

Exp.: tribunal de première instance francophone de Bruxelles VVsectadresse, 1000
BRUXELLES (chrs 4B 03)

ACP RESIDENCE DE MOT
Avenue Emile de Mot 18
1000 BRUXELLES

COPIE

BRUXELLES, 12/12/2014

NOTRE REFERENCE

R.G. : 11/5214/A

VOTRE REFERENCE

Partie : ACP RESIDENCE DE MOT

Ref. partie :

Avocat : VERBRAKEN LAURENT

Ref. avocat : ACP RES. DE MOT/SA INCORPORE

ANNEXE

XX

OBJET

Avis de fixation et notification

N° 11/5214/A

ACP RESIDENCE DE MOT c/ SA INCORPORE

Nature: a9b - vice et malfaçon

Audience: 74^e Chambre du jeudi 29/10/2015 à 14:00 heures (Salle 1)

Fixation en application de l'article 747 du Code Judiciaire

M.,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'affaire susmentionnée est fixée au **jeudi 29/10/2015 à 14:00 heures** pour y être statué comme de droit devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles, Montesquieu-Rue Quatre Bras 13 à 1000 BRUXELLES (Salle 1).

Je vous notifie en même temps en annexe l'acte ou document suite auquel la fixation a eu lieu.

Veillez agréer, M., l'expression de mes sentiments distingués.

Le Greffier,



B U L L E T I N d e D E P O T

Le soussigné Greffier au
tribunal de première instance francophone de Bruxelles
requiert du Percepteur des Postes l'expédition, en RECOMMANDÉ, des lettres
ci-jointes, aux adresses ci-dessous mentionnées.

1. ACP RESIDENCE DE MOT
 Avenue Emile de Mot 18
 1000 BRUXELLES

2. Maître VERBRAKEN LAURENT
 rue Defacqz 78-80
 1060 BRUXELLES/BRUSSEL

3. SCRL GESTIMASS (SYNDIC)
 Avenue du Martin-Pêcheur 14b19
 1170 BRUXELLES

Ces 3 lettres ne contiennent pas d'argent, de valeurs ou autres
objets de prix.

tribunal de première instance francophone de Bruxelles
Montesquieu-Rue Quatre Bras 13
1000 BRUXELLES, 12/12/2014,

le Greffier

+ SA Incorporé

+ Berling Anita.